

Le mot du maire



Chers Ménéuphiennes, Chers Ménéuphiens,

Je suis heureux de vous retrouver dans ce nouveau P'tit Ménéuph qui va nous permettre de faire un point sur l'actualité de notre belle commune.

J'en profite aussi pour vous évoquer le contexte international fortement marqué par l'agression de la Russie envers l'Ukraine, ce qui nous permet de mesurer que la paix et la tranquillité sont des biens très précieux pour nos populations, mais malheureusement cet équilibre est précaire.

Cette guerre nous impacte aussi avec le retour d'une inflation galopante notamment sur les biens de premières nécessités. Le prochain gouvernement issu des élections législatives devra répondre à cette problématique mais aussi panser les plaies de nos services publics faute du soutien nécessaire de l'Etat.

A l'échelle locale nous avons vu récemment la disparition de la trésorerie de Bourbon l'Archambault, et le transfert à la trésorerie de Moulins, pour un service beaucoup moins performant faute d'effectif en nombre suffisant. Nous avons aussi des discussions pour l'avenir de notre Bureau de Poste; les élus de la commune feront le maximum sur ce dossier pour maintenir un service le plus satisfaisant possible pour la population.

Vous verrez dans ces pages la bonne santé financière de notre collectivité liée en partie à l'accroissement de notre population ces dernières années, ce qui a entraîné une hausse des recettes. Cette maîtrise budgétaire nous permet de nous projeter sur l'avenir de Saint-Menoux avec notamment la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Nous venons d'achever la première phase du diagnostic, présentée en réunion public le 2 juin, et nous travaillons maintenant sur le zonage avec la complexité de la loi climat qui nous oblige à atteindre le « zéro artificialisation des sols » à l'horizon 2050.

Au niveau des travaux, les 2 logements communaux situés au-dessus du multiservices seront bientôt achevés et permettront d'accueillir de nouvelles familles. Concernant notre cadre de vie, le projet qui nous tient à cœur avec mon équipe municipale est la réalisation de l'aire de jeux. Les marchés publics vont débuter début juillet et l'équipement devrait voir le jour dans le courant du premier semestre 2023. Cet espace permettra de renforcer le lien entre le bourg centre et la zone jeunesse et sport.

Saint-Menoux est un village où il fait bon vivre, à nous de maintenir cette qualité de vie chère à tous les Ménéuphiens ! Au travers de ce « P'tit Ménéuph » j'en profite pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances !

Jean-Guy CHERION

Infos pratiques

Mairie Tel : 04.70.43.92.28 Fax : 04.70.43.78.21
Mail : mairie@st-menoux.fr Site : www.saint-menoux.net

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9h à 12h
et les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 17h
Permanences maire ou adjoint(e) : Les samedis de 11h à 12h

Assistante sociale Sur rendez-vous au 04.70.67.03.04

Permanences juridiques Sur rendez-vous, les premiers mercredis
du mois de 9h à 10h en mairie au 04.70.35.17.48 ou 06.34.98.60.12

Permanences France Services Sur rendez-vous, les 1er et 3e
vendredis du mois de 9h à 12h au 04.70.47.37.76 ou 07.61.29.66.97

École publique – Direction : 04.70.43.97.26

Accueil de loisirs – Garderie Tel : 04.70.48.03.01

Crèche communautaire La Courte Échelle : 04.70.43.98.16
7 Rue des Essanyiers - SAINT-MENOUX

Communauté de Communes

Accueil Bourbon - 1 place de l'Hôtel de ville - 04.70.67.11.89

Maison France Services du Montet

1 place du 8 mai - 04.70.47.37.76

Site: www.ccbb.fr

Regard sur les finances

Le compte administratif communal 2021

Ce document présente comme chaque année les résultats financiers de l'exercice écoulé en 2021. Il nous sert de référence pour élaborer le budget de l'année en cours.

Excédent Reporté 2020 : 287 842 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2021 : 785 835.34 €

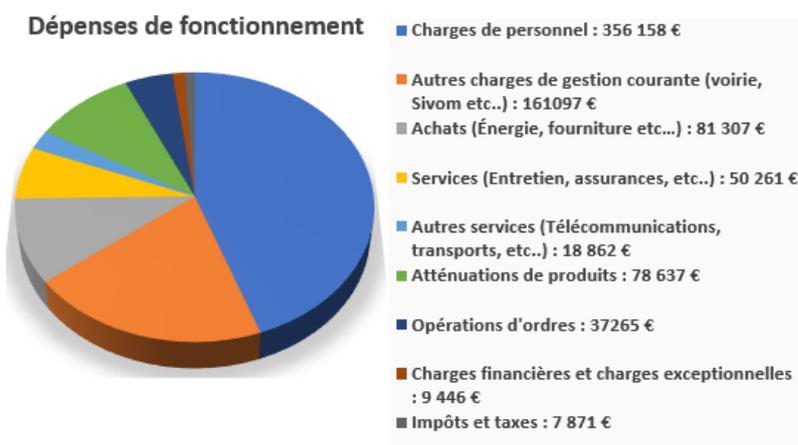
Recettes réelles de fonctionnement 2021 : 1 048 894.20 €

Résultat de Fonctionnement 2021 : 550 901.22 €

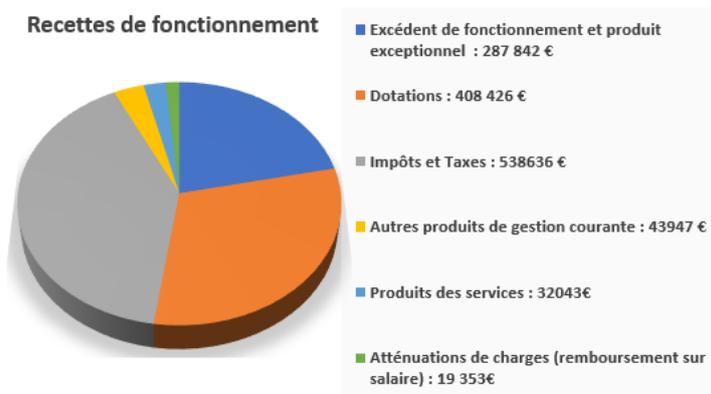
Excédent réel de fonctionnement 2021 : 263 058.86 €

L'excédent de fonctionnement (différence entre les recettes et les dépenses) participe au financement des investissements qui font l'objet d'un budget spécifique. Cet excédent, permet l'autofinancement de projets en limitant le recours aux emprunts. La commune de Saint-Menoux peut être fière de présenter un taux d'endettement en dessous de la moyenne nationale : au 31 décembre, la dette de la commune s'élevait à 622 703 € soit 547 € par habitant (moyenne strate 600 €). Grâce à une gestion mesurée et malgré un impact certain de la crise sanitaire qui a perduré en 2021, la municipalité a réussi à maîtriser son budget, nous autorisant ainsi la réflexion sur de nouveaux projets.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



DEPENSES TTC		RECETTES TTC	
Déficit d'investissement reporté	43 418€	Excédent de fonctionnement capitalisé	79 918 €
Remboursement capital emprunt	48 086 €	Fonds de Compensation TVA	26 229 €
Subventions D'équipement versées	4 452 €	Subvention Crédit Economie d'Énergie (CEE)	822 €
Achat de Matériel	71 273 €	Subventions Département	19 281 €
Réfection de bâtiments	47 361 €	Subventions Etat	16 661 €
Plan Local d'Urbanisme	8 635 €	FIPHP	3 667 €
Acquisition de terrain	2 000 €	Fondation du Patrimoine	3 700 €
Logements communaux	16 517 €	Recettes d'ordre	37 265 €
Dépenses d'ordre	7 270 €		
TOTAL	249 012 €	TOTAL	187 543 €

La différence entre les recettes et les dépenses d'investissement, soit 61 469 €, est financée grâce aux excédents réalisés.

Le budget communal 2022

Ce document prévoit les dépenses et les recettes pour l'année en cours, il s'élève à 1 445 268€ en fonctionnement et à 1 061 131 € en investissement.

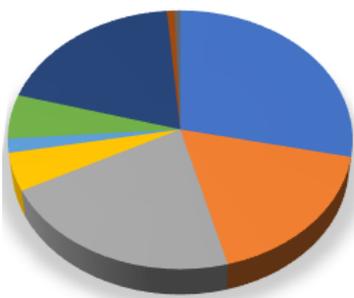
Taux d'imposition

	Taux Commune 2022	Taux Moyens 2021		Produit attendu 2022
		Département	National	
Taxe Foncière Bâti	38.32 %	42.18 %	37.72 %	310 660 €
Taxe Foncière Non Bâti	30.13 %	36.11 %	50.14 %	37 964 €

Bien que constatant un contexte économique difficile qui impacte et impactera notre budget, vos élus ont décidé de ne pas augmenter les « taux commune » pour limiter la pression fiscale des ménages ménulphiens.

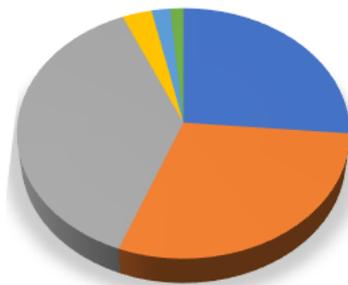
Fonctionnement 2022

Dépenses de fonctionnement



■ Charges de personnel : 410 250 €
■ Autres charges de gestion courante (voirie, Sivom etc..) : 252 959 €
■ Achats (Énergie, fourniture etc..) : 310 860 €
■ Services (Entretien, assurances, etc..) : 68000 €
■ Autres services (Télécommunications, transports, etc..) : 25 500 €
■ Atténuations de produits : 79 637 €
■ Opérations d'ordres et dépenses imprévues : 278 562 €
■ Charges financières et charges exceptionnelles : 11 000€
■ Impôts et taxes : 8 500 €

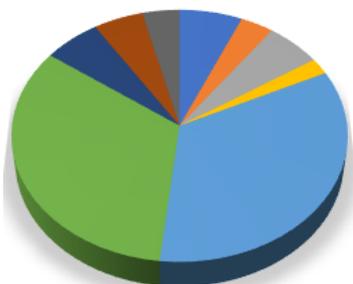
Recettes de fonctionnement



■ Excédent de fonctionnement et produit exceptionnel : 381 163 €
■ Dotations : 426 001 €
■ Impôts et Taxes : 544 604 €
■ Autres produits de gestion courante : 45 000 €
■ Produits des services : 28500€
■ Atténuations de charges (remboursement sur salaire) : 20 000 €

Investissement 2022

Dépenses d'investissement



■ Déficit d'investissement : 69 269 €
■ Dépenses imprévues : 36 362 €
■ Remboursement capital dette : 57 000 €
■ Acquisition terrain : 22 000 €
■ Jardin public - Aire de jeux : 360 000 €
■ Logements communaux : 353 000 €
■ Travaux bâtiments communaux : 63 000 €
■ Achat matériel : 55 000€
■ Plan Local d'urbanisme : 41 000 €

Recettes d'investissement



■ Excédent de fonctionnement : 169 739 €
■ Subventions Etat : 222 930 €
■ Subventions département : 217 600 €
■ autres subventions : 38 500 €
■ Fonds propres : 217 362€
■ Emprunts : 175 000€

Pour rappel, le financement des investissements prévus en 2022 :

- La réhabilitation des 2 logements au-dessus du magasin « Panier Sympa »
- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Le projet de création d'un jardin public

La municipalité réhabilite deux appartements

Les travaux débutés le 7 février 2022 sont coordonnés par le cabinet LERNER-MENIS-NOAILHAT de Bourbon l'Archambault. Le chantier se situe à l'étage du panier sympa. L'accès aux appartements se fera par l'arrière du bâtiment (cour du Couvent), l'espace ayant été redistribué pour créer deux accès différenciés, avec deux escaliers et entrées indépendantes. La toiture est entièrement refaite avec création de 4 lucarnes au total, pour utiliser les combles du bâtiment et gagner en surface. Chaque appartement sera sur deux niveaux. L'appartement le plus grand mesure 146 m² avec cave et réserve ; c'est un T4 (3 chambres, salon, cuisine, salle de bains). L'autre appartement mesure 99 m² cave et réserve comprises; c'est un T3 (2 chambres, salon, cuisine, salle de bains).

Montant total prévisionnel des travaux : 325 000 € H.T.

Financement :

Dispositif France Relance : 82 800 €

Etat : 23 630 €

Département de l'Allier : 100 100 €

Total des subventions : 206 530 €

Reste à charge de la commune : Emprunt : 100 000 € - Fonds propres : 18 470 €

Si le chantier ne prend pas de retard en raison des difficultés actuelles

d'approvisionnement, ces appartements pourraient être disponibles à la location à l'automne.



Révision du PLU : où en est-on ?

Les études ont commencé en mars 2021. La commission en charge de la révision du PLU a réalisé un état des lieux complet du territoire (population, habitat, déplacements, économie, paysages, environnement, architecture,...).

Elle a ensuite poursuivi le travail par la construction de son projet de territoire : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Il a été débattu au Conseil Municipal de juin. Le PADD est la pièce principale du PLU. C'est elle qui fixe les objectifs de développement en termes d'habitat, de déplacements, d'économie, d'environnement,... pour les 10 prochaines années, sur la commune.

La commission poursuit son travail et commence la réalisation des pièces réglementaires (plan de zonage, règlement, OAP).

Quelles ambitions sont prévues pour Saint-Menoux ?

UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ

- Privilégier l'accueil de nouveaux logements sur le bourg et favoriser la réhabilitation du bâti existant dans les hameaux.
- Permettre l'évolution raisonnée des entreprises et équipements dispersés.
- Prendre en compte les lois et le cadre réglementaire en réduisant la consommation d'espaces agricoles et naturels.
- Encourager la mixité des formes de logements et s'orienter vers la production de logements locatifs.
- Réhabiliter le patrimoine bâti existant : trouver des moyens permettant de lutter contre la vacance des rues Feuillin et Saint-Germain notamment.

FAIRE DE SAINT MENOUX UN LIEU DE VIE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

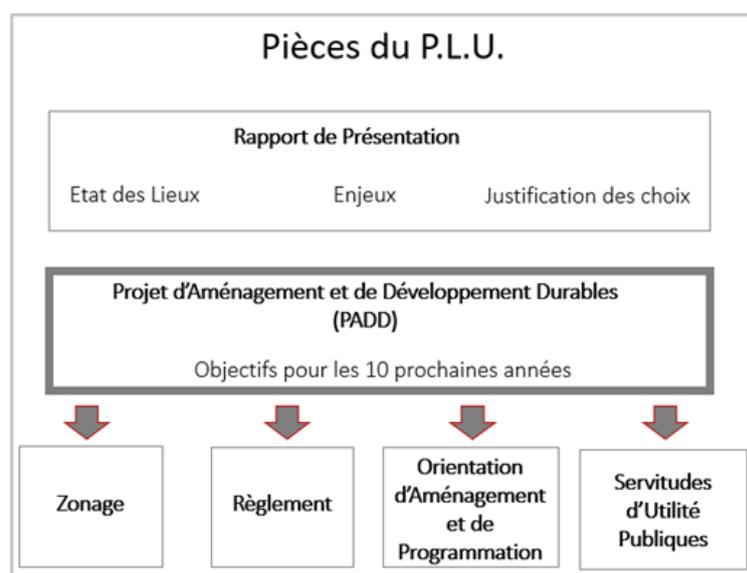
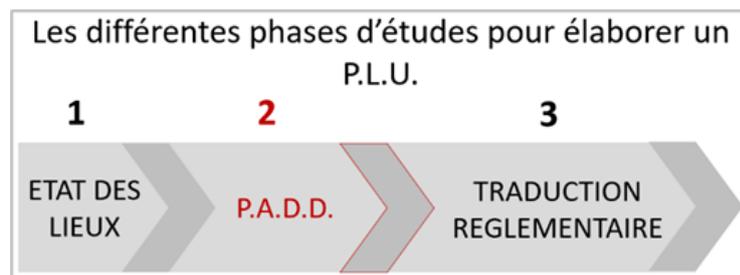
- Lutter contre la vacance commerciale en centre bourg.
- Prévoir l'agrandissement de la maison de santé.
- Conforter le pôle d'équipements autour de l'école.
- Encourager la réalisation d'espaces publics et lieux de rencontre.
- Maintenir une ambiance rurale de qualité, et préserver pour cela la ceinture verte arborée entourant le bourg, maintenir des espaces aérés.
- Améliorer l'accessibilité en centre bourg.

FAIRE DÉCOUVRIR LA RICHESSE PATRIMONIALE DE SAINT-MENOUX

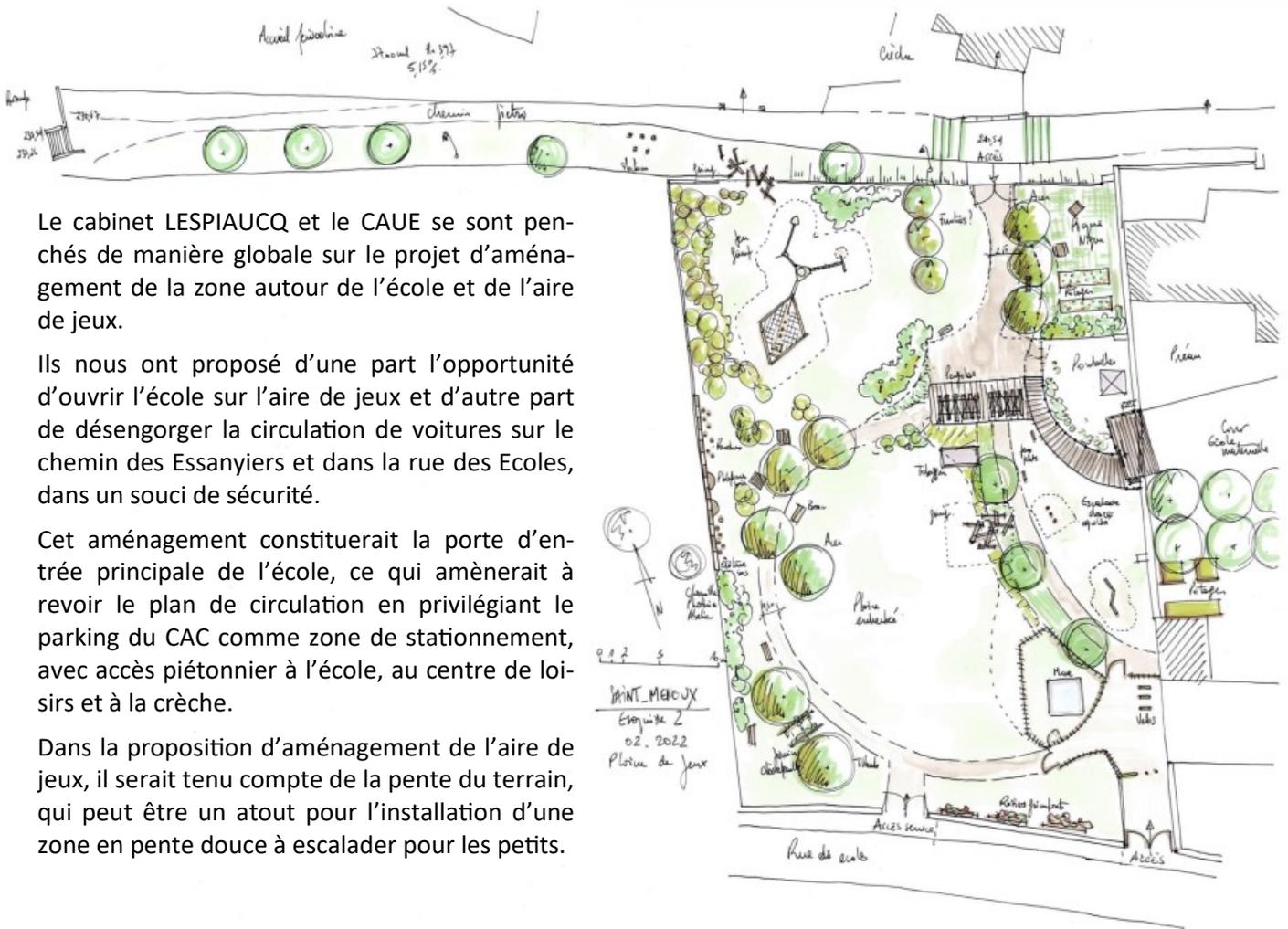
- Identifier et protéger le patrimoine remarquable.
- Conserver une harmonie architecturale et paysagère dans le bourg.
- Soutenir l'activité agricole.
- Protéger la Trame Verte et Bleue, très riche sur la commune.
- Conserver une identité paysagère remarquable.

Comment donner son avis ?

Une réunion publique a eu lieu le 2 juin 2022. Le PADD présenté est provisoire, il peut évoluer, à la marge, dans les mois à venir. Vous pouvez venir le consulter à la mairie, et donner votre avis dans le registre de concertation, également présent en mairie. N'hésitez pas à venir et à inscrire vos remarques !!



Aire de jeux et circulation dans la zone école-enfance

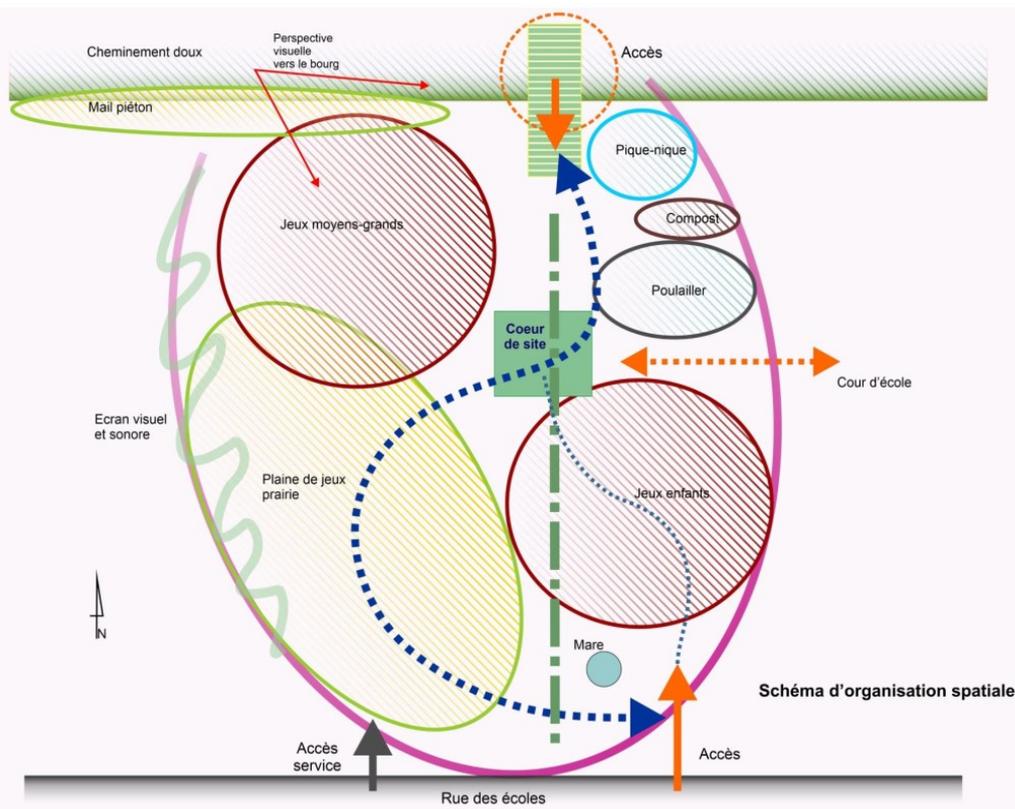


Le cabinet LESPIAUCQ et le CAUE se sont penchés de manière globale sur le projet d'aménagement de la zone autour de l'école et de l'aire de jeux.

Ils nous ont proposé d'une part l'opportunité d'ouvrir l'école sur l'aire de jeux et d'autre part de désengorger la circulation de voitures sur le chemin des Essanyers et dans la rue des Ecoles, dans un souci de sécurité.

Cet aménagement constituerait la porte d'entrée principale de l'école, ce qui amènerait à revoir le plan de circulation en privilégiant le parking du CAC comme zone de stationnement, avec accès piétonnier à l'école, au centre de loisirs et à la crèche.

Dans la proposition d'aménagement de l'aire de jeux, il serait tenu compte de la pente du terrain, qui peut être un atout pour l'installation d'une zone en pente douce à escalader pour les petits.



Plusieurs zones de jeux adaptés aux âges des enfants seraient définies, ainsi qu'un coin pique-nique, et un coin ombragé « cachette secrète ». Le poulailler serait maintenu, mais la mare disparaîtrait (dangereuse et insalubre). Cet espace est pensé avec l'objectif de favoriser les échanges intergénérationnels et serait ouvert à l'ensemble de la population.

Une plantation d'arbres et une zone enherbée dans la cour de l'école viendraient compléter le projet. Une réflexion d'aménagement du parking du CAC est en cours, afin de sécuriser la circulation piétonne des enfants et des autres utilisateurs, tout en maintenant la possibilité d'utiliser le lieu pour des événements festifs.

Le championnat de France de Shogi a eu lieu à Saint-Menoux

Le Shogi, mais qu'est-ce qui se cache derrière ce nom à consonance Asiatique ?

C'est un jeu de société emblématique du Japon, faisant partie de la très grande famille des jeux d'Échecs. Une des différences principales est l'utilisation de pions plats avec des idéogrammes (symboles japonais). Il est également possible d'utiliser les pièces capturées à son adversaire pour mater son roi.

Peu connu dans notre pays, on ne dénombre qu'une centaine de licenciés en France.



Ce n'est à peine que quelques jours après son affiliation à la Fédération Française de Shogi que le Club d'Échecs et de Shogi de Saint-Menoux a été désigné pour organiser les 16 et 17 avril dernier le championnat de France de Shogi.

Réunissant une trentaine de participants venus des quatre coins du pays (dont le champion en titre Andy Marks), ce championnat de France fut aux yeux de tous une vraie réussite. Le vainqueur de l'open et nouveau champion de France est Philippe DOVETTA.

Ateliers découverte du Shogi, atelier d'origami (art japonais du pliage d'une feuille de papier), commerçants et buvette sont venus agrémenter ce week-end de compétition.

Des ménulphiens ont pu, pour l'occasion, participer à leur premier championnat de France, et c'est Mathis FERREIRA qui a été notre meilleur représentant avec une honorable 15^{ème} place.

Nous félicitons Cyril MEYZONNIER, président du Club d'Échecs et de Shogi de Saint-Menoux, et tous les membres de son équipe pour l'organisation de cet évènement national sur notre commune.

Les activités de vos enfants

Pour les vacances d'hiver, l'Accueil de Loisirs de Saint-Menoux a accueilli 36 enfants du 14 au 18 février 2022. Sur le thème du Brésil, ils ont pu confectionner des bracelets, des gâteaux, danser au rythme de la musique brésilienne et s'initier au volley-ball. Les enfants ont eu la chance de bénéficier de l'intervention d'Emilie STRAC, artiste peintre qui leur a proposé un atelier aquarelle-conte.

Enfin les 6-11 ans se sont rendus au CNCS où ils ont pu faire la visite guidée de l'exposition dédiée au « Carnaval de Rio » puis confectionner un costume.

Pendant la première semaine des vacances de printemps, l'Accueil de Loisirs a ouvert ses portes du 19 au 22 avril 2022. Un peu plus d'une vingtaine d'enfants ont été accueillis et ont pu réaliser des activités manuelles printanières, faire des décorations pour leur jardin et pour les parterres de fleurs de la commune. Enfin, ils ont pu se défouler dans une structure gonflable louée pour l'occasion. Le mercredi ils ont aussi participé à un jeu de piste ainsi qu'à une chasse aux œufs déguisés, organisés par le Club des Jeunes de Saint-Menoux.



Les inscriptions auront lieu à partir du 15 juin 2022. Prenez date, nous serons ouverts du 8 au 29 juillet et du 29 au 31 août 2022. Pendant ces semaines les enfants pourront jouer, bricoler, être sensibilisés à l'environnement, dormir sous la tente, faire une sortie acrobranche, aller faire une initiation au poney, découvrir les dinosaures à Paléopolis, s'amuser sur un ventre-et-glisse et pour les plus grands, partir pendant 5 jours en Ardèche.

Numéruée : une adresse pour chacun

La numérotation de chaque habitation devient obligatoire pour les communes de moins de 2 000 habitants, y compris en dehors du bourg. Numéruée est une procédure qui permet de cartographier précisément les voies communales, d'harmoniser leur type et leur nom et d'attribuer une numérotation à chaque maison. La commission a retenu l'option numérique : pair (côté droit) et impair (côté gauche), par rapport au bâtiment de la Mairie.

Sans numérotation officielle, la localisation des habitations est source de confusion et pose de plus en plus de problèmes. Ce système facilitera le bon repérage des habitations non seulement pour la distribution postale, mais surtout pour la rapidité d'intervention des secours.

Il est possible que quelques changements d'adresses soient nécessaires, mais nous nous efforcerons de les minimiser autant que possible. Ce sera le cas essentiellement pour des lieux à consonance similaire, qui génèrent actuellement des confusions préjudiciables en cas d'urgence vitale (exemple : les ouches, le clos des ouches, l'ouche-tureau). Le travail de la commission est en cours, et les habitants des lieux concernés seront associés à la démarche.

La route de Souys a été refaite



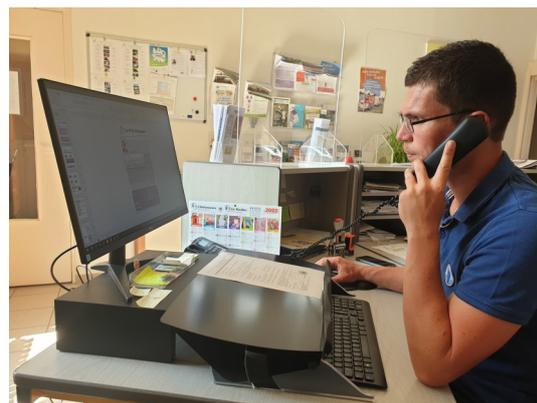
Une partie de la route était en indivision. Elle a été acquise par la commune. Cette route dessert en effet le terrain des Aigriers (motocross et aéromodélisme) ainsi que le lieu de stockage des matériaux de remblai de la commune. Elle était en très mauvais état.

D'autres travaux sont envisagés : la route d'Agonges, ainsi que le carrefour de Nuzy .

Renouvellement du matériel informatique

Afin d'améliorer la qualité de service de notre secrétariat de Mairie, tout en maintenant un haut niveau de sécurisation des données, la totalité de l'équipement informatique de nos agents a été renouvelée. La décision de cet investissement a été motivée par l'arrivée de la fibre et la volonté de pouvoir exploiter le nouveau potentiel de cette connexion.

D'autre part, avec l'expérience des derniers confinements que nous avons subi, la nécessité de pouvoir travailler de manière flexible depuis son domicile pour assurer un service minimum aux administrés de Saint-Menoux, ainsi que de garantir la gestion et le fonctionnement de notre commune devenait indispensable.



Enfin, les élus souhaitent pouvoir partager entre eux des documents de manière dématérialisée. En ce sens, un serveur informatique sécurisé a été mis en place pour permettre cet espace de travail et d'échanges, avec moins de papier imprimé ! Un petit geste pour la planète.

Nous allons également mettre à disposition un PC portable à l'association en charge de la cantine scolaire pour la gestion des commandes et l'établissement des menus.

Tourisme et patrimoine

Saint-Menoux est connu pour son passé historique et on estime au moins à 8 000 le nombre de visiteurs qui viennent chaque année pour l'église et ses abords.

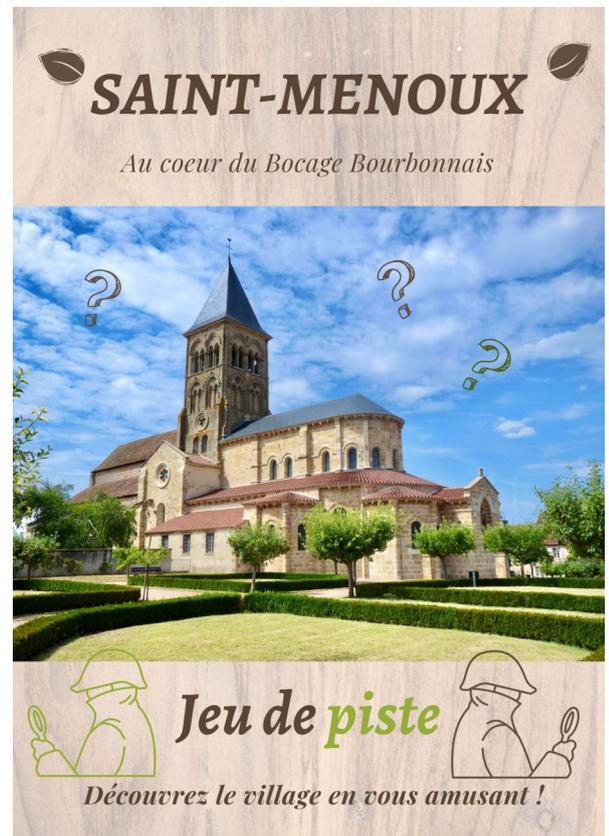
La commission tourisme et patrimoine souhaite inciter ces personnes à faire un petit parcours dans le cœur historique du village, afin de favoriser le commerce local et faire découvrir d'autres aspects du village.

Plusieurs contacts sont pris et un jeu de piste avec l'Office de Tourisme du Bocage Bourbonnais est en cours de réalisation, par Claire CHERION, jeune stagiaire ménéulphienne au sein de l'Office de Tourisme. Elle inclut ce travail dans la réalisation de son mémoire de licence. Nous sommes par ailleurs en attente de réponse pour le jeu PEPITE.

Enfin, nous sommes aussi sollicités pour des actions de mise en valeur de l'architecture et de l'histoire de l'église. Ce dossier est à l'étude.



Prochainement, vous pourrez également admirer 3 cartes postales anciennes du bourg qui seront reproduites sur pierre de lave émaillée et disposées sur les lieux où elles avaient été prises.



Journées du patrimoine : chaque année, la commission propose différentes animations



En 2021, la marche « d'un château à l'autre » a connu un certain succès malgré la pluie. La visite des extérieurs de Clusors était commentée par le propriétaire Henri THIEULIN et la visite de Souys animée par Michel DUPONT.

Cette action était complétée par le diaporama « Sur les traces de l'ancienne abbaye » commenté par Evelyne MARCHAND. Pendant ce temps, un jeu d'observation proposé par Michel DUPONT se tenait dans l'église. Ce jeu est toujours en libre service à l'intérieur.

En 2022, les journées du patrimoine auront lieu les 17 et/ou 18 septembre.

Liens avec la Fondation du Patrimoine



Cet organisme avec lequel nous avons signé une convention aide les communes à diffuser des demandes de participations pour certaines actions de rénovation. Les deux rénovations entreprises précédemment ont été entièrement financées par des dons (Vierge à l'Enfant et restauration de l'Autel en bois : montant total : 5 740 €). Il est même resté un reliquat de 1 500 € qui sera attribué au futur projet de rénovation du deuxième tableau de Saint Menoux.

Une nouvelle souscription sera lancée prochainement.



La Fondation du Patrimoine aide également les particuliers à constituer leurs dossiers en vue de la rénovation de patrimoine historique privé. Les travaux restent à leur charge mais ils sont déductibles pour partie de l'impôt sur le revenu. C'est dans ce cadre que Monsieur SEGAUD fait rénover son pigeonnier, qui faisait à l'origine partie de l'ancienne abbaye.

Si vous avez un projet privé, n'hésitez pas à contacter notre correspondant local :

Monsieur FAUCONNIER Roland : 06 81 60 69 50
roland.fauconnier@gmail.com

Association des Maisons Paysannes de France

Cette autre association, en lien avec la fondation du patrimoine et le CAUE (Conseil d'Urbanisme, d'Architecture et de l'Environnement), peut aussi conseiller les particuliers et les collectivités pour des rénovations de granges, de petit patrimoine rural ou d'anciennes habitations.

Contact : allier@maisons-paysannes.org

**maisons
paysannes
de france**

*préserver
et valoriser
le patrimoine rural
bâti et paysager*



Fleurissement : une deuxième fleur pour Saint-Menoux



Nous remercions tous les habitants qui ont fait des efforts de fleurissement. Sur la cinquantaine de lieux retenus par la commission, 10 ont été tirés au sort lors du Conseil Municipal du 18 mars 2022.

Les lauréats sont : Mme E. SERGENT, Mme M. DETERNE, M. S. BERTHON, Mme M. PORTERAT, Mme R. BERTRAND, Mme P. BEL, Mme N. BEL, Mme M. DUBOSPERTUS, et le Café-tabac de la Place de l'Église.

Une entrée pour deux personnes au parc floral d'Apremont leur a été remise.

Lors du passage du jury des villes et villages fleuris qui a attribué une deuxième fleur à la commune, il nous a été conseillé de favoriser la mise en place de plantes vivaces peu gourmandes en eau. Les fleurs sauvages en bas de murs sont également particulièrement appréciées, à condition d'être bien mises en valeur. Les arbres fruitiers et toutes les actions participatives ont été remarqués favorablement, ainsi que le travail des employés municipaux.



A ce propos, l'association des Jardins Ménulphiens est toujours en recherche de bénévoles, afin d'entretenir les massifs autour de l'église et de faire des échanges de plants. **Contact : Fabienne ROY- REGNOUX : 06 81 89 44 13.**

Savoir reconnaître l'ambrosie



Ses feuilles profondément découpées sont du même vert de chaque côté et elles ne dégagent pas d'odeur quand on les froisse.

Cette plante invasive fleurit en principe dans la deuxième quinzaine d'août (mais elle est parfois en avance) et c'est son pollen qui est fortement allergisant. L'Allier est le département d'Auvergne où elle est la plus présente. Le fauchage (ou l'arrachage) est préconisé avant sa floraison, mais prenez des précautions (gants, manches longues, éventuellement lunettes et masque de protection pour des grandes quantités ou si vous êtes particulièrement sensible).

Le cadre de vie est l'affaire de tous

Nous voyons encore trop souvent des emballages ou autres débris le long des rues, routes et chemins, ainsi que des déjections animales dans les espaces publics. Des poubelles et sacs sont à disposition dans le bourg, merci de les utiliser.



Le marché a lieu le mercredi matin

Entre 8h et 12h, vous pouvez trouver fromage, œufs, beurre, charcuterie, plants de fleurs et de légumes en saison, produits locaux d'épicerie tous les 15 jours et occasionnellement livres et divers autres articles. La poissonnerie est présente toutes les semaines de 11h à 12 h. Le marché est aussi un lieu de rencontres et de convivialité, sans oublier nos commerces locaux.



Hommage à Louis Décharne (1928-1952)

La Mairie a été contactée par l'Association Nationale des Anciens et Amis des Forces Françaises de l'ONU et du bataillon et régiment de Corée 156^{ème} RI, qui souhaite organiser une cérémonie le 23 juillet 2022 à la mémoire du Caporal-Chef Louis Décharne.

Né à Saint-Menoux le 4 avril 1928 et tombé au Champ d'Honneur le 6 octobre 1952 à Myojang-Myon (Corée), il est inhumé au cimetière de Saint-Menoux. Cette association a souhaité financer la rénovation de sa tombe par l'entreprise « Au temps en emporte le vent » d'ABREST (06 50 59 28 55).

Le bataillon et régiment de Corée fut une unité française d'élite composée de militaires engagés, mise à la disposition de l'ONU pour la défense du peuple coréen à la suite de l'invasion de la Corée du Sud par la Corée du Nord le 25 juin 1950. Le 27 juillet 1953, après plusieurs millions de morts civils et militaires, le cessez-le-feu fut signé et la frontière entre les deux Corées (séparées depuis la reddition du Japon en 1945) fut rétablie.

Merci aux éventuelles personnes de la famille de se faire connaître en mairie.

Aide humanitaire aux ukrainiens

Une collecte de dons au profit des Ukrainiens accueillis sur le territoire français a été organisée par le CCAS de Saint-Menoux. L'information a été diffusée par voie d'affichage, sur l'application COMMAVILLE, par l'intermédiaire de l'école, ainsi que par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Du 8 au 31 mars 2022, les membres du CCAS ont proposé des permanences les mardis, jeudis de 18h00 à 19h30 et les samedis de 11h00 à 12h00 afin de pouvoir récolter des dons.

Beaucoup de ménulphiens et habitants d'autres communes, ainsi que l'E.H.P.A.D. La Source de Souvigny, ont répondu à cette démarche. 19 cartons ont été récoltés, triés et identifiés par catégories. Ils ont été composés de petit matériel électrique, de lits de camp, sacs de couchage, couvertures, produits d'hygiène et de puériculture (gels douche, dentifrices, brosses à dents, médicaments, rasoirs, produits pour bébé...), de matériel de secours (gants à usage unique, masques chirurgicaux, blouses médicales, bandages, pansements...).

Le personnel communal les a acheminés le 21 avril 2022 à la Banque Alimentaire de l'Allier afin d'être redistribués aux ukrainiens accueillis sur le territoire français.

A titre personnel, certains habitants se sont également proposés pour accueillir des ressortissants ukrainiens.

La municipalité remercie toutes les personnes ayant pris part à cet élan de solidarité (bénévoles, donateurs, organisateurs).



La Maison de Santé : 3 nouveaux arrivants

Depuis mi-janvier, **Mme Frédérique CORNIEUX-MANTEL (1)**, Psychomotricienne pour toutes les tranches d'âge, a rejoint l'équipe. Elle vous accueillera dans un cadre agréable et fonctionnel en rapport aux soins qui peuvent être proposés. Elle est présente les vendredis après-midi et les samedis, en fonction de la demande. Elle est joignable au **06.79.18.68.05** pour prendre rendez-vous.



Le 3 mai 2022, **M. Gabin GONTHIER (2)**, Kinésithérapeute a également intégré les locaux. Jeune diplômé, originaire de Autry-Issards, il vous recevra dans son nouveau cabinet aménagé selon les besoins. Il propose des consultations sur rendez-vous les lundis et vendredis matin, ainsi que les mardis et jeudis après-midi. Vous pouvez le contacter au **09.75.65.32.70** pour vos rendez-vous.

Et tout récemment, **Mme Jennifer BARBERY (3)** les a rejoint. Aide-soignante depuis une quinzaine d'années, elle a choisi de se spécialiser dans la Socio-Esthétique pour apporter bien-être et réconfort aux personnes fragilisées ou en détresse sociale. Elle propose un accompagnement de la personne (femmes, hommes, enfants et adolescents) en séances individuelles ou ateliers collectifs sur rendez-vous. **Contact : 06.25.79.57.95**. Elle intervient également dans différentes structures (EHPAD, centres parentaux et maternelles, hôpitaux, centre sociaux, carcéral, associations).



L'association Les Amis des Livres vous invite à venir découvrir la bibliothèque



Le dépôt de livres de la Médiathèque Départementale de l'Allier, les acquisitions par l'association et les dons offrent un choix varié d'ouvrages (romans, romans policiers, documentaires, livres jeunesse...). Possibilité de réservation de documents.

Les permanents vous attendent tous les mercredis de 10h30 à 12h et le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30 (bâtiment de la mairie, côté jardin).

Projet Territoire Zéro Chômeur, soutenez-nous !

La Communauté de Communes finalise le dossier de candidature pour devenir Territoire Zéro Chômeur et lance une pétition pour mobiliser tous les acteurs du territoire. Mobilisons-nous !

L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, de quoi parle-t-on ?

C'est une dynamique territoriale pour apporter une solution à toutes les personnes privées durablement d'emploi résidant sur l'une des 25 communes de l'intercommunalité.

Un projet qui vient en complément d'autres démarches d'insertion professionnelle et de soutien à la création d'entreprises et d'emploi localement. Une réponse aux besoins locaux non satisfaits en créant des activités complémentaires à l'existant au sein d'entreprises à but d'emploi.

Qui valorise les compétences et les savoir-faire des personnes privées durablement d'emploi.

Des centaines de personnes ont participé à la construction du projet qui vise à créer 150 emplois en quatre ans au sein des entreprises à but d'emploi sur le territoire du Bocage Bourbonnais :

- La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais qui impulse le projet depuis le début,
- Les habitants à travers le territoire,
- Les personnes privées durablement d'emploi volontairement impliquées dans le projet,
- Les bénévoles au sein de l'association COM'1,
- Les entreprises, petites et grandes, les agriculteurs,
- Les associations, les centres sociaux,
- Les élus des communes,
- Les partenaires institutionnels ; Pôle Emploi, CAP Emploi, Mission locale, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre de commerce et d'industrie, ...

"Nous allons déposer notre candidature à l'expérimentation nationale et avons besoin de votre soutien"

Lien pour signer la pétition : <http://urlr.me/MRHZm>



Bête de portrait, la vie secrète des animaux d'chez nous !

Vous pensez tout savoir sur les animaux qui nous entourent ? Rien n'est moins sûr. La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais propose, via sa page Facebook « Atlas de la Biodiversité Communautaire », une série de portraits intitulée « Bête de portrait » pour sensibiliser le public aux espèces animales en cassant certains clichés au passage.

Le principe est simple : casser les clichés qui collent à la peau d'un animal, souvent mal apprécié, comme le serpent ou la chauve-souris et rétablir la vérité ! Certaines publications mettent en valeur des capacités incroyables de certaines espèces.

D'ailleurs le saviez-vous ? Les araignées sont plus utiles que le papier tue-mouche.

Initiée en 2020, à l'occasion du premier confinement, la Communauté de Communes souhaitait renouveler l'opération avec pour objectif dynamiser la communication de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC) à travers les réseaux sociaux. Ce travail d'inventaire cartographique des éléments phares de la biodiversité du territoire, réalisé en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier, a été possible grâce à la contribution des habitants, associations, entreprises et écoles du territoire.

Le contenu et les recherches des « publications » ont été réalisés par Louis Hanula et Aurélien Daffix. Recrutés en mission de service civique, en charge de l'animation de l'ABC, ce sont deux grands amoureux de la nature mais aussi de petites choses qui piquent, rampent et mordent (ou pas d'ailleurs !).

La série « Bête de Portrait » est à suivre sur la page Facebook Atlas de la Biodiversité

LE BOCAGE FESTIF, c'est

5 FESTIVALS
2 SPECTACLES SON & LUMIÈRE
45 000 FESTIVALIERS
TOUS LES GENRES MUSICAUX REPRÉSENTÉS
3^e FEU D'ARTIFICE & **+ GROS CONCERT** DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

« Ça Vioune dans l'Bocage ! » Le ton est donné à travers cette expression patoise librement reprise par la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais pour illustrer toute la dynamique festive de son territoire. Vous ne le saviez peut-être pas mais vous vivez dans le territoire le plus festif de l'Allier ! Pas mal pour un territoire de 14 000 habitants !

Fort de ce constat et de nouveaux moyens de communication à notre disposition, la Communauté de Communes a souhaité élaborer une marque pour porter les événements de son territoire : « **BOCAGE FESTIF** ».

L'opération réunit 8 événements majeurs : le Carnaval d'Ygrande, Jazz dans le Bocage, Classique en Bocage, Tronget en Fête, les sons et lumières Légendes & Détours et le Château de l'Augère, le festival Go Ba's et le Hadra Trance Festival.

Rares sont les territoires où une collectivité réunit ses organisateurs d'événements pour proposer une action commune. En effet, l'essence du partenariat se veut être une aventure humaine où les échanges autour de l'organisation des manifestations sur les plans logistique et humain sont favorisés. L'objectif de la marque vise également à mettre en lumière l'implication des bénévoles, ces familles et amis qui font vivre le territoire. En somme, Bocage Festif est une vitrine festive et sociale du Bocage Bourbonnais qui renforce la fierté de ses habitants.

LES ACTIONS DU PARTENARIAT

- 8 événements = un visuel commun décliné en affiches et flyers et diffusé à grande échelle
- Des encarts et articles seront diffusés sur plusieurs magazines du département et les régions limitrophes
- Deux jeux concours [Instagram](#) organisés avant et pendant les événements. Les plus chanceux pourront assister à une manifestation de leur choix et même gagner un pass' intégral pour 2023.

Retrouvez tous les événements de Bocage Festif sur : <http://urlr.me/FvyLZ>

Projet « Opti-soins »

Qu'est ce que l'unité mobile ?

C'est une équipe de professionnels qui assurera le suivi de votre grossesse.



Un médecin Une sage-femme Un infirmier

C'est un camion équipé pour des consultations de suivi de grossesse.



C'est du matériel permettant d'effectuer les examens pour le suivi de votre grossesse comme dans un cabinet ou un établissement de santé.



Pour l'ensemble des participantes

C'est un projet porté par le CHU de Clermont-Fd sur la périnatalité et la petite enfance avec comme objectif : l'accès aux soins pour les femmes enceintes. Opti-soins leur propose d'accéder à des consultations dans les « déserts obstétricaux » (communes à + 30 mn des maternités) via une unité mobile.

Le repérage se fait dès le début de la grossesse (indemnités de 30 € pour les professionnels de santé) et contact direct par le réseau ensuite.

Possibilité offerte aux professionnels locaux d'intervenir dans le camion pour le suivi de leurs patientes. Ce sont les dates des rendez-vous qui déterminent le passage du camion (pas de permanences).

- Sur les 220 communes concernées en ex-Auvergne, 110 sont tirées au sort pour une intervention, avec une expérimentation sur 2 ans (début en 2022). 420 femmes sont concernées en moyenne sur ces communes chaque année.

Sur la Communauté de Communes, 12 communes concernées par l'expérimentation : Buxières-les-Mines, Franchesse, Gipy, Louroux-Bourbonnais, Noyant d'Allier, Saint-Aubin-le-Monial, Saint-Hilaire, Saint-Plaisir, Saint-Sornin, Rocles, Vieure, Ygrande.

3 sage-femmes sont en poste depuis le 1 Mars :

Mme Isabelle Raimbault Mme Marine Pranal Mme Nathalie Dulong

Elles seront vos interlocutrices principales et prendront attache avec vous dès leur prise de fonction.

A Saint-Menoux, une sage-femme vous accueille à la Maison de Santé:

Mme DEFECHE Hélène au 06.98.61.74.44.

Micro-reportages dans le Bocage !

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais a missionné Netbocage Production afin de réaliser différents micro-reportages.

Cette série intitulée « Portrait d'installé » met à l'honneur tout le savoir-faire des femmes et des hommes qui habitent le Bocage bourbonnais (biscuiterie, garage, assistante maternelle et bien d'autres...) Ces vidéos vous donneront sûrement envie de venir déguster les biscuits du Bocage, les pâtisseries d'Emma, ou encore de découvrir la musique de Julia.

Merci à Netbocage Production pour leur travail.

Les micro-reportages sont disponibles sur notre chaîne Youtube et également sur notre page Facebook, abonnez-vous pour ne rien rater!

Nouveau service – paiement de proximité



PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces* : vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

- 1** Vérifiez que votre avis, comporte :
 - un QR code
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement
- 2** Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



La Direction générale des Finances publiques a mis en place un nouveau service pour payer en espèces vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital,... Rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant le logo paiement de proximité.

**Café du centre - 10 Place de l'Église
03210 SAINT-MENOUX**



**UN BESOIN, UN PROJET ?
UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...**

**L'ÉPICERIE SOLIDAIRE
DU BOCAGE BOURBONNAIS
EST LÀ
POUR VOUS AIDER !**



Rue Jean Macé à Bourbon

PENSEZ À NOS NOUVEAUX SERVICES !

**Vous organisez un évènement et avez besoin d'un soutien logistique?...
- Les équipes de l'Épicerie Solidaire peuvent vous accompagner :**



- Location de camion frigorifique pour associations / particuliers / collectivités / entreprises
- Soutien à l'évènementiel - mise en place de salle, nettoyage... - pour associations / collectivités / entreprises
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :
- 70% du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

**Livraison et transport possible.
N'hésitez pas à nous contacter !**

En 2021, le site de Bourbon a accompagné environ 80 personnes; ce qui leur a permis de régler des problématiques financières à hauteur de 9964€ (loyers, facture d'eau, chauffage,...)

➔ TÉL.: 06 69 74 28 88

www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

**Notre point de vente et d'animation à Bourbon l'Archambault :
Rue Jean Macé - Tous les jeudis de 13h30 à 16h30**

ET NOTRE CHANTIER D'INSERTION :

Au sein de l'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais existe un **chantier d'insertion**. Ainsi, chaque année, une vingtaine de personnes éloignées de l'emploi, sont engagées en CDD d'insertion par l'Épicerie Solidaire.

**Vous êtes intéressé-e-s ?
Sous réserve d'éligibilité, contactez nous !**



Agenda prévisionnel 2022

Samedi 25 juin : Fête de la musique des 3 communes (Agonges, Autry et Saint-Menoux) à 19h à Autry-Issards

Dimanche 26 juin : Concert Horizon Musical à 16h à l'église

Samedi 2 juillet : Fête Patronale (13h30 concours de pétanque, 17h lâcher de ballons, 20h30 concert « la Team Goldman », barbecue géant et feu d'artifice)

Jeudi 14 juillet : Concert Harmonium et Vielle à 18h à l'église

Samedi 16 juillet : Concours de Pétanque Doublettes de la Pétanque Ménulphienne

Samedi 3 septembre : Passage de la course « La Classique des Bourbons » à 15h

Dimanche 4 septembre : Marche de Terre Nord Sud

Samedi 10 septembre : Couscous de Bokk Bocage

Samedi 17 et/ou Dimanche 18 septembre : Journées du Patrimoine

Vendredi 23 septembre : Assemblée Générale de la Cantine

Samedi 24 septembre : Brocante du Comité des Fêtes

Samedi 1^{er} octobre : Soirée dansante de la Pétanque Ménulphienne

Dimanche 9 octobre : Assemblée Générale de l'Amicale Laïque

Samedi 15 octobre : 70 ans de l'Amicale Laïque

Dimanche 23 octobre : Pièce de théâtre organisée par Générations Mouvement

Samedi 5 novembre : Dîner dansant de l'AS Ménulphienne

Samedi 19 novembre : Repas du CCAS

Dimanche 20 novembre : Loto du Comité des Fêtes

Samedi 26 novembre : Belote de Générations Mouvement

Vendredi 2 décembre : Téléthon

Dimanche 18 décembre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Et aussi des visites sur réservation

Gratuit sur inscription à l'Office du Tourisme (réservation au 04 70 67 09 79)

Jardin de la Ferme l'Ôme à 17h : **Jeudi 7 juillet - Jeudi 28 juillet - Jeudi 4 août - Mardi 16 août**
Jeudi 15 septembre Jeudi 22 septembre - Jeudi 27 octobre

Brasserie de la Mhotte à 15h : **Jeudi 14 juillet - Jeudi 11 août - Jeudi 8 septembre**
Jeudi 13 octobre - Jeudi 10 novembre

Domaine agricole des Béguets à 15h : **Jeudi 21 juillet - Jeudi 18 août - Vendredi 2 septembre**

Cinéma itinérant



A 20h30
au Centre d'Animation Culturelle
Lundi 26 septembre
Lundi 24 octobre
Lundi 21 novembre

N'hésitez pas à consulter le site internet et les panneaux d'affichage de la Mairie où ces infos sont actualisées régulièrement, ou à télécharger l'application ComMaVille disponible sur App Store et Play Store.

Pour Android



Pour IOS

